



AVRIL 2021

L'Aglatien

Egly pour un nouvel essor



Église Saint-Pierre-Saint-Paul

HORAIRES DE LA MAIRIE à partir du 1^{er} Avril 2021

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	8H30-12H	FERMÉ	8H30-12H	8H30-12H	8H30-12H
Après-midi	13H30-17H	13H30-17H	13H30-17H	13H30-17H	FERMÉ

Intermarché SUPER

**VOTRE INTERMARCHÉ
VOUS ACCUEILLE**

**du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h
Dimanche de 9h à 12h30**



Des professionnels sont à votre écoute aux rayons boucherie, charcuterie, fromage, boulangerie, marée, fruits et légumes...
Qualité, fraîcheur et prix bas à côté de chez vous

22, avenue d'Arpajon - EGLY
01 64 90 91 90



Aglatiennes, Aglatiens, bonjour,

2021, l'année de l'espoir et de la confiance retrouvés !

Espoir avec la 1^{er} vaccination de notre population, le 28 janvier 2021, 18 aglatiennes et aglatiens ont été vaccinés lors d'une séance de « vaccination groupée » organisée par la mairie en partenariat avec les Services médicaux. Depuis d'autres eurent lieu en fonction d'un planning bien défini.

Confiance en nos chercheurs, en nos personnels hospitaliers, en nous même afin de faire le premier pas vers un retour à la normalité, le plaisir de vivre ensemble, la convivialité qui nous font tellement défaut aujourd'hui.

Les élus par délibération du Conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le Rapport d'Orientation Budgétaire pour 2021. Après le vote du budget, en mars, une présentation globale vous sera faite.

Je ne serai pas le châtelain de Villelouvette, ni le « fossoyeur » du patrimoine aglatien.

Mes intentions sont ailleurs.

Elles sont dans nos écoles, dans leurs développements harmonieux et nécessaires qui permettront un meilleur accueil de nos enfants, de meilleures conditions de travail pour nos professeurs.

Elles sont dans l'amélioration des conditions d'accueil dans notre restaurant scolaire Jean Moulin.

Elles sont dans la relocalisation du Service Jeunesse qui permettra, à partir de 2022, la concrétisation d'un « espace ouvert » englobant les écoles A. Daudet, le Centre d'accueil, le Service Jeunesse, l'Espace 520, le Centre culturel et le parc de la Mairie ! D'autres projets sont à l'étude.

Nous devons engager une politique volontariste vers la transition énergétique et écologique. Les premières actions sont en cours. Un plan sur trois ans est établi.

Notre environnement ne nous laisse pas indifférent. Voitures « ventouses », déchets sauvages, haies et trottoirs non entretenus font l'objet de traques et observations journalières.

La fibre arrive ! Les travaux de câblage sont en cours. La commercialisation commencera cet été pour une opérationnalité courant 4^e trimestre 2021.

Le Conseil communautaire a adopté le Rapport d'Orientation Budgétaire 2021. L'exercice comptable sera difficile et son impact ne sera pas neutre financièrement pour l'ensemble des habitants de l'Agglomération.

La situation sanitaire que nous traversons, unique en son genre depuis plus d'un siècle, la « grippe espagnole en 1918-1919 », est révélatrice de notre fragilité, de notre impuissance devant le bouleversement de notre quotidien, de notre perte de repère dans un monde en complète mutation ; je formule le vœu de retrouver le plaisir de vivre ensemble dans un climat apaisé porteur d'espoirs.

*Bien cordialement,
Votre maire.*

Sommaire

p.4 / S

p.9 / E

p.10 / E

p.12 / S

p.14 / F

p.16 / E

p.17 / N

BULLETIN MUNICIPALE D'INFORMATIONS / AVRIL / N°3

Directeur de la publication : Édouard MATT, Maire d'Egly.

CREDITS PHOTOS - CONCEPTION - REDACTION - DIFFUSION

RÉGIE PUBLICITAIRE :

SERVICE COMMUNICATION avec le concours des services municipaux et des partenaires de la vie locale.

MAIRIE D'EGLY - 4 GRANDE RUE - 01 69 26 28 00

Impression : B-PRINT - 01 60 82 03 73



Hommage



Il y a un an, le 18 mars 2020, Michel JUILLAN nous a quitté dans sa 80^{ème} année laissant derrière lui son épouse Jacqueline, son fils Thierry et ses trois petits-enfants Andy, Anthony et Amaury dans le désarroi et une peine inconsolable.

Michel était un homme de caractère et de conviction. Dur avec lui-même, exigeant avec ses collègues, il ne pouvait admettre ni l'à peu près, ni la médiocrité.

Unanimement connu et reconnu par ses pairs, apprécié par le plus grand nombre pour son charisme et ses engagements, il forçait le respect et l'adhésion à ses projets.

Après une vie professionnelle bien remplie, Michel s'est investi dans la gestion communale.

Elu en 1983, il fut nommé le 17 mars 1989, maire-adjoint en charge de la Jeunesse et des Sports et réélu jusqu'en 2014 à la satisfaction générale des administrés comme de ses collègues.

Michel fut à l'initiative de la course cycliste qui se déroula pendant de nombreuses années dans EGLY intra-muros, tout comme les premières vacances scolaires sportives qui se déroulèrent sur le stade Faillu, dans les années 2000.

Président des Anciens combattants, ACPG/CATM/TOE et les Veuves, son esprit militant faisant l'unanimité tout comme ses prises de décisions.

Dans le cadre du « Devoir de Mémoire », Michel avait initié et organisé la participation du Conseil Municipal Enfant à la cérémonie, qui se déroule tous les soirs, du « Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe », moment solennel d'hommage rendu aux Morts de toutes les guerres.

Tu as laissé un grand vide derrière toi, Michel.

Repose en paix.



Cérémonie du 11 Novembre

Afin de respecter les conditions sanitaires, la cérémonie du 11 Novembre, marquant le 102^{ème} anniversaire de la Victoire et de la Paix, s'est déroulée en comité restreint. Cette journée est aussi celle de l'hommage rendu à tous les Morts pour la France. Pour cela, le conseil municipal a déposé une bougie sur les tombes des Morts pour la France d'Egly, accompagné par M. André Sauzer, porte-drapeau de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA) de Breuillet, et petit-neveu de M. Jules Van Craeynest, enterré à Egly.

La cérémonie s'est poursuivie sur le parvis de la Mairie, avec la levée des couleurs, le dépôt de gerbes et une minute de silence en hommage aux Morts pour la France.

Le message de Mme Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, a été lu par Mme la vice-présidente de l'association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, des Combattants d'Algérie, Tunisie Maroc, et des Théâtres d'Opérations Extérieures (ACPG/CATM/TOE).

M. Edouard Matt, Maire d'Egly, a conclu la cérémonie par un discours, avant de saluer les porte-drapeaux des associations locales (ACPG/CATM/TOE, FNACA Egly et FNACA Breuillet).





DU CÔTÉ DES ÉCOLES

L'école ! Ceux qui en parlent le mieux : les enfants !

Alors, pour cette édition de l'Aglatien, nous avons voulu vous faire partager la journée de l'un d'entre eux.

■ INTERVIEW EXCLUSIVE : LA JOURNÉE D'ÉCOLE DE LYSIA AU TEMPS DE LA COVID

Je suis passée en CM2 au mois de septembre et depuis la rentrée, il y a beaucoup de choses qui ont changées. J'ai changé de classe, de maitresse (je suis avec Mme Fourcade cette année), mais il faut que je pense aussi à plein de choses.

Tous les soirs, je prépare mon sac d'école et il faut que je pense à mettre mes masques dedans. Il faut en avoir 2 pour la journée, mais moi, j'en mets 3 car j'ai peur qu'il y ait un élastique qui craque. Alors comme ça, j'en ai un de rechange.

Quand on arrive à l'école, je vois des fois des adultes qui n'ont pas de masque. Ce n'est pas bien. On peut oublier, mais quand même... En arrivant, il faut commencer par aller se laver les mains. Et il faut se laver les mains avant les récréations, et après les récréations. Et avant d'aller à la cantine, et après... Des fois, certains enfants essaient de ne pas passer aux toilettes pour se laver les mains, mais les AVS surveillent.

A la cantine, je suis pressée de manger mais il faut attendre que tout le monde ait enlevé le masque et passé ses mains au gel pour être servi. Alors c'est long parce que j'ai faim.

Mme Fourcade ouvre les fenêtres quand on part en récréation pour aérer à cause du covid. Mais elle a peur qu'on attrape froid.

Le covid c'est embêtant parce que des sorties ont été annulées : on devait aller au Château de Versailles. Pour le spectacle de fin d'année, on devait aller au cinéma, mais ça aussi on n'a pas pu le faire.

Au début de l'année scolaire, on a été à la piscine. C'était le jeudi matin. Mais avant les vacances de Noël, à cause du virus, on a arrêté d'y aller. On aurait dû passer notre brevet (c'est obligatoire pour le collège) mais on n'a pas pu.

La seule chose que j'aime bien en ce moment : dans la cour on est séparé par classe (il y a des rubalises entre les classes) et on n'est plus mélangé avec les petits. C'est cool ! Mais on ne peut plus aller sur le city : il est réservé au CM1. C'est dommage !

J'aimerais bien qu'on puisse aller visiter le collège pour voir comment c'est pour l'année prochaine. Les CM2 de l'année dernière n'ont pas pu y aller. Ils l'ont vu en visio. J'espère que pour nous ce ne sera pas pareil.

Enfin, je préférais avant le Covid. ■

Merci Lysia de nous avoir fait partager ton quotidien. Nous te souhaitons ainsi qu'à tous les écoliers un bon courage pour la poursuite de cette année hors norme.

VOYAGEUR ET CITOYEN

Le vendredi 5 février 2021, nous avons assisté à une intervention proposée par la SNCF aux élèves de CM2.

Au cours de la matinée, une employée de la SNCF a parlé du fonctionnement des trains mais aussi des dangers aux abords des voies, du respect des règles de sécurité et des autres voyageurs, ... grâce à des schémas, des animations vidéo et des petits films.



Pour chaque thème, nous avons regardé une vidéo et nous avons fait des activités sur un livret pour garder en mémoire les principales informations.

Nous avons beaucoup apprécié ce moment.

Les CM2 de l'école Jules Michelet



LA CAISSE DES ECOLES

Etablissement public communal présidé par le maire, la Caisse des Ecoles intervient en faveur des enfants dans tous les domaines de la vie scolaire.

Le maire préside de droit le conseil d'administration de la Caisse des Ecoles composé à parité de conseillers municipaux et de représentants des sociétaires élus à jour de leur cotisation annuelle.

Parmi les actions de la Caisse des Ecoles, nous pouvons citer, à titre d'exemple :

- le goûter de Noël,
- les spectacles de fin d'année (cirque, marionnettes,...),
- divers stages (équitation, tennis,...),
- l'achat de matériel,
- la remise d'une calculatrice aux enfants de CM2 pour leur entrée au collège.

La dernière année scolaire s'étant terminée difficilement, la remise de dictionnaire dans les différents groupes scolaires n'ayant pu avoir lieu, une calculatrice adaptée à l'enseignement des classes du collège sera remise aux petits aglatiens concernés.

La réalisation de ces diverses actions est permise grâce à la dotation municipale et aux cotisations des aglatiens, membre ou membre bienfaiteur selon l'importance du don.

SOUTENEZ LA CAISSE DES ECOLES !

Chaque année la Caisse des Ecoles permet la réalisation de projets des établissements scolaires. Il convient de la distinguer de la Coopérative scolaire dont la vocation est essentiellement l'achat de matériel.

Au cours de l'année 2020, la Caisse des Ecoles a financé :

- L'achat des calculatrices pour les élèves entrant en 6ème ;
- A Noël, pour certains élèves un spectacle, pour d'autres, des livres ou des jeux ;
- Des projets pédagogiques.

Ses recettes proviennent des subventions de la Mairie, de dons de particuliers, d'entreprises, et aussi de certaines manifestations. Nous déplorons une diminution des dons depuis plusieurs années (- 42 % entre 2016 et 2019).

Les actions énumérées plus haut sont réalisables en partie grâce à la générosité des donateurs.

Aussi, nous avons besoin de votre contribution pour nous aider à soutenir nos missions.



CAISSE DES ECOLES D'EGLY - Bulletin de cotisation 2021 - A adresser au service « Caisse des Ecoles »
MAIRIE D'EGLY - 4 Grande Rue - 91520 EGLY
Accompagné de votre règlement

Je soussigné (prénom/nom) :

Adresse :

E-mail :

Déclare cotiser à la Caisse des écoles en qualité de :

- Membre Honoraire (cotisation annuelle à partir de 15 €)
- Membre Bienfaiteur (cotisation annuelle à partir de 25 €)

Ces cotisations sont données à titre indicatif, tout don sera le bienvenu. Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.



L'ÉCHO DES CANTINES

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, nous avons donc changé de prestataire pour la restauration scolaire. La première commission des menus s'est tenue le 26/01/2021 en présence du diététicien d'Yvelines Restauration, de parents délégués, des agents de la restauration scolaire, de quelques enfants et des membres de la commission des Affaires Scolaires.

Après une rapide présentation de sa Société, M. Villate a répondu aux questions des parents concernant les menus. Les enfants présents nous ont fait part de leur satisfaction quant aux repas proposés, qui paraissent plus goûteux, mieux présentés. Les agents de restauration font le même constat, pour preuve la diminution du gaspillage alimentaire.

Les parents délégués ont fait part de leur étonnement quant au prix des repas. Il leur est expliqué que le prix d'un repas est établi non seulement en fonction du prix facturé par le prestataire, mais aussi des frais de fonctionnement y afférant (salaires des agents communaux, des animateurs qui encadrent les enfants avant, pendant, et après les repas, énergie utilisée, ...).

Par ailleurs, depuis le 1^{er} Janvier, un composant supplémentaire est proposé aux enfants des classes élémentaires. Ainsi, leurs repas sont composés aujourd'hui d'une entrée, d'un plat protidique, d'un légume en accompagnement, d'un laitage et d'un dessert. Il n'y avait que 4 composants l'année précédente et beaucoup de parents avaient signalé que ce n'était pas suffisant en terme de quantité et de variété. Ce composant supplémentaire a donc impacté le coût du repas.



La vie de nos restaurants scolaires est depuis le début de l'année rythmée par les changements de protocole sanitaire auxquels s'adapte le personnel de restauration avec le plus grand sérieux.



Un grand merci aux équipes des restaurants Daudet et Moulin, ainsi qu'aux animateurs qui viennent les aider régulièrement.

Pour plus d'informations concernant les tarifs, les menus et le règlement, rendez-vous sur le site de la Mairie : mairie-egly.fr

DU CÔTÉ DES COURS DE RÉCRÉATION

Pour donner plus d'espace à nos petits élèves de la maternelle Daudet, des travaux d'agrandissement de la cour vont être entrepris et des jeux de cour vont être installés.

DU CÔTÉ DU SERVICE JEUNESSE

Le service jeunesse est ouvert avec des horaires adaptés aux exigences du protocole en vigueur.

Pour retrouver les horaires et les différents programmes, rendez-vous sur le site de la ville : mairie-egly.fr

Une visite du service Jeunesse sera programmée courant juin 2021 (sous réserve de l'évolution sanitaire) pour les jeunes entrant en 6^{ème} en septembre 2021.

DU CÔTÉ DU CENTRE D'ACCUEIL

Quelques modifications ont été apportées au règlement intérieur concernant les inscriptions pour les mercredis et les vacances scolaires :

Mercredi

l'inscription et l'annulation sur le portail familles peuvent se faire jusqu'au dimanche soir précédent le mercredi.

Pour les vacances

l'inscription et l'annulation sur le portail familles peuvent se faire jusqu'au lundi précédent le lundi du début des vacances.

Nous vous rappelons que passer ces délais, les inscriptions et annulations ne peuvent plus être pris en compte



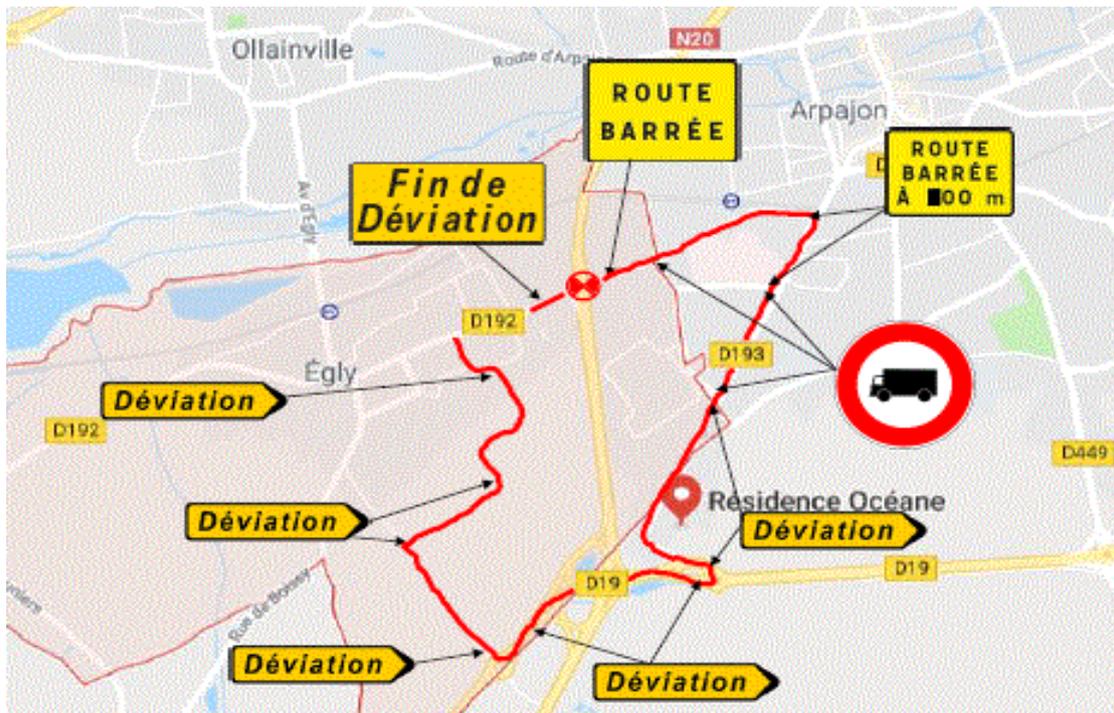
REFECTION DU PONT DE LA RD192/RN20 À EGLY

La réfection du pont de la RD192 au-dessus de la RN20 doit être réalisée par le Département afin de renforcer l'ouvrage et le mettre en conformité.

Les dates arrêtées pour les travaux sont **du 05/07 au 27/08/2021**, celles-ci vont engendrer une fermeture aux véhicules et des déviations de la RD192 dans les sens EGLY vers ARPAJON et ARPAJON vers EGLY.

Un passage piéton restera tout de même possible sur un côté par alternance.

Les circuits de déviation retenus sont :



Dans le sens ARPAJON-EGLY



Dans le sens EGLY-ARPAJON

FERMETURE du 05/07 au 27/08/2021 du PONT haut dessus de la RN20 sur la RD192
Avenue d'ARPAJON à EGLY



LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2021 LE 13 ET 20 JUIN (anciennement élections cantonales)

POURQUOI :

Elles sont organisées afin d'élire les conseillers départementaux (anciens conseillers généraux) qui règlent par leur délibérations les affaires du département. Ils sont élus pour six ans et sont rééligibles.

COMMENT :

Le mode de scrutin est au suffrage majoritaire, binominal mixte à deux tours. Les conseils sont renouvelés intégralement. Les candidatures sont présentées sous la forme d'un binôme composé d'une femme et d'un homme avec leurs suppléants (une femme et un homme également).

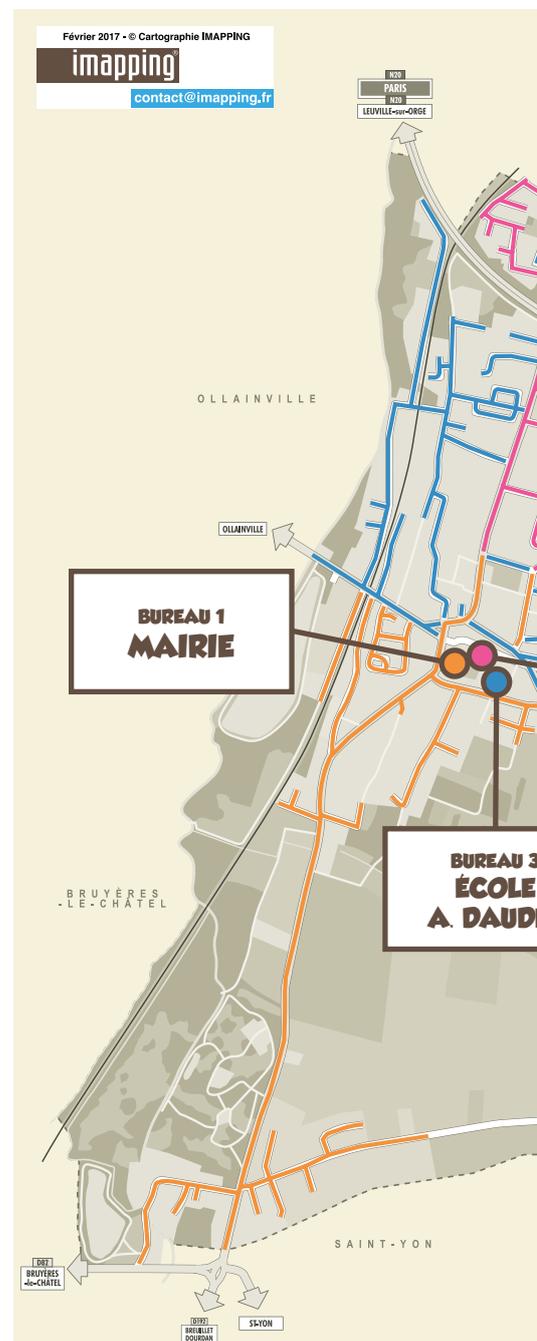
Pour être élu au premier tour, un binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu au premier tour, peuvent se présenter au second tous les binômes qui ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Est élu au second tour le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix.

COMPETENCES :

Le conseil départemental a compétence sur les domaines suivants :

- Solidarité, action sociale, santé : personnes âgées, aide sociale à l'enfance, handicap. Le département instruit et finance le RSA et l'APA
- Aménagement durable du territoire : protection des espaces naturels, voirie départementale, SDIS (services départementaux d'incendie et de secours)
- Éducation, culture, sport : collèges, sauvegarde du patrimoine, musées départementaux, infrastructures sportives.

Le département est un interlocuteur privilégié des communes, dans les domaines de la solidarité et du social et un partenaire incontournable dans l'accompagnement financier des projets d'investissements par son subventionnement.



Bureau de vote N°1

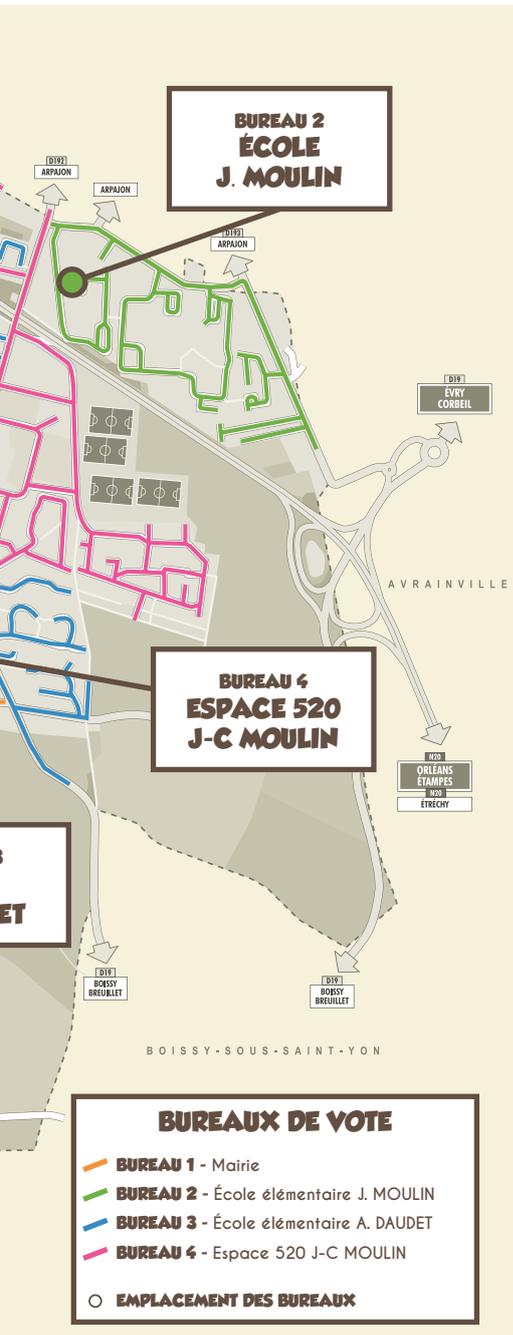
rue Ampère	rue des Meuniers
rue des Champs Fleuris	allée des Moissons
allée des Closeaux	rue de la Montagne
rue du Dessus des Gravieres	rue du Moulin
route de Dourdan	rue du Parc
rue des Ecoles	chemin des Petits Bois
chemin de Fréville	impasse des Petites Communes
Grand'Cour	impasse des Près
Grande rue	allée du Vieux Cèdre
rue de Hautefeuille	allée du Tourne-Midi
impasse des Meuniers	

Bureau de vote N°2

112 av. de Verdun
122 bis av. de Verdun
rue de la Croix d'Egly
Mare Des Petits Saules
rue Fernand Hébuterne
impasse de la Longue Mare
résidence de la Plaine
rue Théophile le Tiec
chemin de la Tournasse
avenue de Verdun
allée des Vergers

Bureau de vote N°3

rue d'Avrainville
allée des Blés d'Or
rue des Bleuets
rue de Boissy
allée du Clos du Noyer
allée des Coquelicots
sentier des Coudrats
impasse Edouard Gosnet
place de l'Eglise
allée des Frênes
avenue de la Gare



ÉLECTIONS RÉGIONALES 2021 LE 13 ET 20 JUIN

POURQUOI :

Les conseillers régionaux composent le Conseil Régional qui règle les affaires de la région en assemblée plénière ou en commission permanente, ils élisent un président du conseil régional et une commission permanente, Ils sont élus pour six ans.

COMMENT :

Les élections régionales s'organisent selon un scrutin de liste proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Les listes doivent respecter la parité en comportant alternativement un candidat de chaque sexe et doivent être constituées d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Les listes sont bien régionales dans la mesure où est désigné la ou le candidat tête de liste régionale et où le bulletin de vote d'une liste est identique dans tous les départements d'une même région.

COMPETENCES :

Le conseil régional a compétence pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région, le soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat, le soutien à la politique de la ville et à la rénovation urbaine, le soutien aux politiques d'éducation, l'aménagement et l'égalité de ses territoires, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes.

La région est un partenaire essentiel à la commune concernant entre autres le développement économique et l'aide financière aux projets communaux.

Bureau de vote N°4

allée Albert Camus
allée Alexandre Dumas
avenue d'Arpajon
allée de la Côte d'Or
allée Emile Zola
rue de la Fausse Clairette
rue George Sand
rue Henri Fichant
allée Honoré de Balzac
rue Jean Racine
rue Molière
allée de la Nièvre

avenue de La Mare Aux Bourguignons
rue Philippe Lebon
rue Pierre Corneille
allée des Portottes
rue du Stade
allée de l'Yonne
allée des Iris
allée des Myosotis
allée des Glycines
allée Sidonie-Gabrielle Colette

résidence de la Guillemaine
rue de la Guillemaine
allée des Joncs
résidence Les Ruelles d'Egley
impasse Louis Pasteur
allée des Marguerites
impasse de la Masure
route d'Ollainville
rue d'Ollainville
allée des Peupliers
allée des Primevères

chemin des Ruelles
rue Saint-Pierre
rue Saunier
allée des Violettes
impasse des Violettes



CAMPAGNE DE VACCINATION

Alors que le pays s'attendait à une troisième vague épidémique de la Covid 19, une nouvelle étape dans la lutte contre l'épidémie de coronavirus s'ouvre, celle de la campagne de vaccination.

Dès début janvier, la vaccination s'ouvre aux Etablissements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), aux pompiers, aux soignants âgés de plus de 50 ans et à ceux qui présentent une comorbidité.

Puis le 18 janvier, la vaccination s'étend aux personnes de plus de 75 ans et aux personnes vulnérables à haut risque. Ces dernières, doivent toutefois avoir une prescription médicale de leur médecin traitant pour bénéficier de la vaccination sans critère d'âge. Les centres de vaccination s'installent.

Un centre s'est installé à l'Espace Concorde, Bd Abel Cornaton, à ARPAJON dont l'organisation est pilotée par la Maire d'Arpajon. Un partenariat étroit avec la Mairie d'Egley a conduit à la mise à disposition de créneaux organisés par demi-journée à quelques semaines d'intervalle.

Les personnes les plus âgées ont été contactées par le CCAS afin de recueillir leur souhait de vaccination, et, pour faciliter leur déplacement vers le centre de vaccination, la commune a mis à disposition un service de transport.

Un premier créneau attribué le 28 janvier dernier, puis un second le 16 février ont permis la vaccination de 36 personnes. Enfin, sur site, plusieurs élus, selon un planning bien défini, ont participé à la tenue de l'accueil.



1^{ère} Aglatienne vaccinée - Mme DUCOS



La commune continuera d'œuvrer dans cette démarche tant que ce mode d'organisation restera d'actualité.

Certes, cette organisation reste encore bien insuffisante au regard du nombre de personnes à vacciner mais elle a déjà permis aux personnes les plus âgées et les plus vulnérables d'en bénéficier.

Vous pouvez vous adresser auprès du CCAS pour faire connaître votre souhait d'être vacciné, vous prendrez alors rang sur la liste d'inscription dans l'attente de l'octroi de créneaux de vaccination.

Il vous suffit d'appeler le 01 69 26 28 05 ou le 01 69 26 26 73 (uniquement l'après-midi).

**La prise de rendez-vous dans des centres de vaccination peut se faire également via le site sante.fr
Il est aussi possible d'appeler le 0 800 009 110 (service et appels gratuits).**



Vaccins Covid – Pour comprendre

Janvier 2021

Vaccins Covid-19, les infos à connaître

À quoi servent les vaccins ?

Grâce aux vaccins, votre corps apprend à reconnaître la Covid et à se défendre.

Les vaccins Covid sont très efficaces pour se protéger des formes graves de la Covid.

Même vaccinés, nous devons continuer les gestes barrières (masque, lavage de mains, distance).

Qui peut se faire vacciner ?

Le vaccin est proposé aux adultes. Certains sont prioritaires :

- personnes âgées
- personnes avec une santé fragile (par exemple cancer, maladies rares)
- personnes qui ont plus de risque d'attraper la Covid. Par exemple les personnes qui vivent en foyer, les professionnels de santé.

Parfois, le vaccin n'est pas recommandé. Par exemple : allergies graves, avoir eu la Covid il y a moins de 3 mois, etc.

Le vaccin est-il obligatoire ?

Le vaccin n'est pas obligatoire : il faut donner son accord (consentement). Si vous refusez, cela n'a pas de conséquence sur votre accompagnement, vos papiers, votre hébergement.

Ces vaccins sont-ils sûrs ?

Ces vaccins sont sûrs. De nombreuses études ont été faites. Ces vaccins sont contrôlés, sécurisés, et continuent d'être surveillés, comme tous les vaccins.

Des questions ?
Demandez à un professionnel de santé, un travailleur social, votre maire

OU SUR [VACCINATION INFO SERVICE.FR](https://www.vaccination-info-service.fr)

Pour se faire vacciner :
0 800 009 110
(appel gratuit)

OU SUR [Santé.fr](https://www.santé.fr)

LE MONOXYDE DE CARBONE... UN GAZ INCOLORE, INODORE... ET MORTEL !

Chaque hiver, les sapeurs-pompiers interviennent à de multiples reprises pour des intoxications au monoxyde de carbone (CO) dont certaines, occasionnent des conséquences graves voire mortelles pour les personnes qui en sont victimes.

QU'EST-CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un **gaz invisible, inodore, résultant d'une mauvaise combustion** au sein d'un appareil ou d'un moteur fonctionnant, par exemple, au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol.

La grande majorité des intoxications au monoxyde de carbone sont en lien avec une installation de type chaudière, poêle/radiateur ou chauffe-eau, brasero/barbecue, groupe électrogène ou chauffage d'appoint.

LES EFFETS D'UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Les premiers symptômes sont :

maux de têtes ■ nausées ■ vomissements

Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone.

Dans ce cas, il est nécessaire **d'évacuer le lieu et d'appeler les secours en composant le 18 ou le 112.**

CONSEILS ET PRÉCAUTIONS

- **faire vérifier et entretenir les installations de chauffage par un professionnel,**
- aérer 10 minutes par jour,
- maintenir les systèmes de ventilation en bon état, **ne jamais boucher les entrées et sorties d'air,**
- respecter les consignes d'utilisation des appareils,
- placer impérativement les **groupes électrogènes à l'extérieur** des bâtiments,
- **installer un détecteur** de monoxyde de carbone.

18
112

Restez calme et indiquez clairement

- › le lieu du sinistre
- › la nature de l'événement
- › le nombre de victimes
- › la présence éventuelle de dangers spécifiques (explosions, produits chimiques, etc.)

NE RACCROCHEZ JAMAIS LE PREMIER

afin d'être certain que toutes les informations aient été prises en compte.

EN CAS D'ACCIDENT
COMPOSEZ le 18 ou le 112



L'année 2020, une année hors du commun, a été pour tout le monde une année éprouvante et nous a obligé à annuler certaines manifestations.

Nous avons pu cependant, maintenir le service de portage des repas grâce à l'aide du personnel des écoles et administratif qui ont renforcé l'équipe et permis de livrer plus de personnes.

Le repas de fin d'année et la visite dans les maisons de retraite ont dû être annulés mais nous avons distribué début décembre à nos administrés, âgés d'au moins 70 ans, un colis festif. Ce moment a été l'occasion de leur rendre une petite visite, en respectant bien sûr la distanciation.

Concernant les personnes en difficultés financières, le précieux partenariat avec l'épicerie solidaire d'Avrainville, a permis au C.C.A.S. de fournir des aides alimentaires.

2021 est là et malheureusement la situation ne semble pas réglée.

Nous devons tous maintenir notre vigilance et toutes les précautions nécessaires pour surmonter cette période.

Portez-vous bien !

**L'équipe du C.C.A.S. reste à votre disposition sur rendez-vous
en téléphonant au 01 69 26 28 05 - 01 69 26 26 73**

CUB DE L'AMITIÉ

Le 17 mars 2020, avec beaucoup de tristesse nous fermions le club pour une durée indéterminée.

A cette époque nous comptions 48 adhérents qui se réunissaient tous les mardi après-midi, un moment de convivialité très attendu par tous, certains pour jouer aux cartes ou jeux de sociétés, d'autres pour effectuer des activités manuelles. Pendant le confinement nous sommes restés en contact avec nos adhérents en prenant de leurs nouvelles par téléphone.

Courant Octobre, nous avons pu préparer un repas que nous avons servi par groupe de 10 personnes 3 jours de suite, en respectant tous les gestes barrières.

Malheureusement nous n'avons pas pu renouveler ces petits moments de rencontre.

Il fallait trouver un autre moyen de rester en contact, aussi pour Noël nous avons porté à chacun un petit cadeau confectionné par nos soins.

Pour mardi gras, et afin de garder la tradition du club, nous avons distribué des bugnes avec une petite bouteille de cidre. Les anniversaires ne sont pas oubliés, un petit présent leur est offert.

Toutes ces marques de sympathie rencontrent un vif succès.

Tout au long de cette année difficile nous avons eu des moments de tristesse qui ont endeuillés notre club, plusieurs adhérents nous ont quittés en 2020 Gabrielle Cauet - Michel Juillan - Germaine Caudry (98 ans) la doyenne du Club. En 2021 Michel Chiffot - Nicole Dubois qui a assuré la présidence du club de 2013 à 2018.

Nous reprendrons nos activités dès que la crise sanitaire le permettra, en attendant prenez bien soin de vous.



EN ROUTE POUR LA 13ÈME ÉDITION DU FESTIVAL LES AGLA'SCÈNES....

Après l'annulation d'un concert à l'auditorium prévu le 30 janvier et le nouveau report de notre festival au 10 avril 2021 nous espérons qu'enfin, cet évènement pourra avoir lieu sous les meilleurs auspices.

Nous mettrons tout en œuvre, si les conditions l'exigent, pour respecter les mesures sanitaires qui s'imposeront, en espérant malgré tout, le bon déroulement du festival dans des conditions normales.

Nous avons réussi à maintenir la même programmation qu'en Mars 2020.

Alors vous qui avez le virus de la musique, celui-là est inoffensif !

Retenez la date du samedi 10 Avril, le groupe KIND of QUEEN sera dans la place ! Les fans de QUEEN, de Bohemian Rhapsody et ceux qui ne connaissent pas, vont revivre ou découvrir l'espace d'un concert tous les meilleurs morceaux de ce groupe mythique emmené par ce chanteur d'exception qu'était Freddie Mercury, oui KIND of QUEEN relève brillamment la gageure : distiller ces petits bijoux musicaux des années 70/80 !

Mais il ne sera pas tout seul :

MARACUJAH un groupe qui allie le rock et le reggae REG'N ROLL !

NO MONEY KIDS, deux compères qui vont troubler nos sens avec une nouvelle aventure sonore captivante.

TARSIUS.... Non, non ce ne sont pas ces petits mammifères peureux que l'on trouve en Indonésie mais trois musiciens hors pair qui naviguent dans une délicieuse ambiance 70's revisitée à la sauce électro-rock.

ACCORD'AGES, un groupe essonnien qui mêlera, vous vous en doutez... tous les tubes des années 70 à 2000.

Alors on y croit. GOD SAVE THE kind of.....QUEEN !

En attendant prenons notre mal en patience et prenez soin de vous. Aglascènement vôtres.



Réservations : Billetreduc.fr : 17€
Début du festival : 17 h

Une restauration rapide sera à votre disposition sandwiches, crêpes bretonnes, boissons.

(sous réserve que les conditions sanitaires soient levées).

Les agla'scènes seront, pour la 6^{ème} année fidèle à l'organisation technique et artistique du festival « LE LIVE » des Festivalières d'IGNY le 11 Septembre 2021.

LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA VILLE D'EGLY ORGANISE SON

4^{ÈME} FESTIVAL DU PASTEL DU SUD PARISIEN

INVITÉE D'HONNEUR :
CLAUDE TEXIER
MAÎTRE PASTELLISTE

ESPACE 520 - JEAN-CLAUDE MOULIN
Du 9 au 16 MAI 2021
Sous réserve de l'assouplissement des consignes sanitaires
Contact au 01 69 26 28 11

LE 9 : DE 14H00 A 18H30
DU 10 AU 18 : DE 9H A 12H ET DE 14H A 18H30
LE 16 : DE 14H A 18H30

DES DÉMONSTRATIONS SERONT EFFECTUÉES PAR LES ARTISTES

LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA VILLE D'EGLY ORGANISE SON 4^{ème} Festival du Pastel du Sud Parisien

INVITÉE D'HONNEUR : Claude TEXIER - MAÎTRE PASTELLISTE

Espace 520 - Jean-Claude Moulin

Du 9 au 16 Mai 2021 Sous réserve de l'assouplissement des consignes sanitaires.

Contact au 01 69 26 28 11

Le 9 mai : de 14h00 à 18h30

Du 10 au 18 : de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Le 16 : de 14h à 18h30

Des démonstrations seront effectuées par les artistes.





TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

désigne le passage d'un modèle fortement propagateur et consommateur d'énergies à un modèle durable et respectueux de l'environnement. Il est donc absolument nécessaire de s'interroger sur nos consommations pour optimiser notre système énergétique communal.

Utiliser moins et mieux l'énergie pour assurer de façon pérenne le bon fonctionnement de notre économie

Parti d'une page vierge en début de mandat, nos objectifs sont très clairs, parmi lesquels une priorité.

La réduction de nos factures d'énergies sur le long terme.

Bien sûr sans aucune incidence ; ni sur le confort, ni sur la fréquence d'utilisation des bâtiments publics.

Audit - gaz, électricité, téléphone et eau

Actuellement, nous effectuons un audit sur les consommations de gaz, d'électricité, de téléphone et d'eau sur l'ensemble des bâtiments communaux pour identifier les dérives et les postes les plus énergivores. Nous voulons ainsi donner des priorités à nos interventions.

Première constat :

Le chauffage de 10 logements patrimoine de la ville est commun à 3 groupes scolaires ! Cette situation empêche toute régulation de la température dans nos écoles. Les nuits, mercredis, Week-ends, Jours Fériés et congés soit environ 112 jours écoles fermées et 200 jours non régulés la nuit !

Conformément à la loi « Code de l'Énergie » nous séparerons progressivement les installations chauffage des logements privés et des écoles publiques.

La distribution de l'eau est également commune. La pose de compteurs d'Eau divisionnaires dans ces 10 logements sera effective dès cette année.

Tous nos bâtiments communaux feront l'objet d'une analyse pointue sur leur isolation thermique.

Contrats et Puissances de distribution d'énergies seront adaptés à leurs activités.

Ces actions conjointes entraîneront mécaniquement des factures de consommations en baisse.

Nos premiers résultats :

Concrètement, **15824€** ont été redressés grâce à des contrôles visant à optimiser la participation financière des distributeurs externes. Cet indicateur "**Suivi global économique**" sera mis à jour annuellement sur toute la durée du mandat.

Réduire la facture d'Énergie, c'est le pari gagnant engagé par la Ville d'EGLY.

Cela ne dispense pas pour autant les usagers d'être vigilants ! Avis aux utilisateurs des équipements publics !



HORAIRES BUREAU DE POSTE

Lundi :	Fermé
Mardi :	9h30 - 12h / 14h30 - 17h30
Mercredi :	9h30 - 12h / 14h30 - 17h30
Jeudi :	9h - 12h / 14h30 - 17h30
Vendredi :	9h30 - 12h / 14h30 - 17h30
Samedi :	9h - 12h

APPEL A CANDIDATURES

Coeur Essonne Agglomération

recherche des assistantes maternelles pour la crèche familiale d'Egly.

Merci d'envoyer lettre de motivation et CV :

**Crèche familiale Les pt'its Loups
Rue Theophile Le Tiec - 91520 Egly**



JOURNÉE DE



L'ENVIRONNEMENT

**Petits et Grands
Venez participer
aux animations**

**CŒUR D'ESSONNE
AGGLOMERATION**

**APICULTEURS
La vie des Abeilles**

**ÉPINOCHÉ DU VAL D'ORGE
Le cycle de l'Eau**

**LES MOUSQUETAIRES DES MERS
Nettoyage du Lac**

**CANOE KAYAK
Gestion des plantes invasives**



**Étang
de Villelouvre**

**Samedi 10 Avril 2021
10 h à 12 h & 14 h à 16 h**

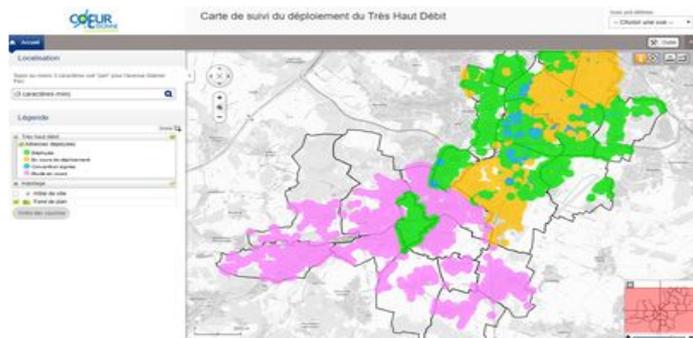


LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE SUR LA COMMUNE

Le déploiement de la fibre optique se fait au fur et à mesure sur notre commune et vous avez pu constater les travaux de raccordement en cours. Pour s'informer sur ce déploiement, savoir si votre quartier sera bientôt raccordé et votre lieu de résidence éligible, vous pouvez consulter le site de Cœur d'Essonne Agglomération sur ce lien ci-dessous.

<https://www.coeuressonne.fr/votre-quotidien/tres-haut-debit-thd.html>

MON LOGEMENT EST-IL ÉLIGIBLE ?



L'Agglo a développé une carte de suivi du déploiement du Très Haut Débit selon son adresse.

Les données sont mises à jours tous les mois en fonction des fichiers transmis par les opérateurs.

Accédez à la [carte interactive](#) et entrez les 3 premières lettres de votre rue pour savoir si votre logement est éligible.

Cet outil vous permet également de connaître, à date, la liste des Fournisseurs d'Accès Internet disponibles.

La carte indique le taux de déploiement de la fibre sur la ville en fonction de la couleur et avec un zoom l'avancement précis du raccordement de votre lieu de résidence, ainsi que les opérateurs lorsqu'ils sont déclarés.

BRICO MARCHÉ

**BRICOLAGE
JARDINAGE
DÉCORATION
BATI**

Service de découpe **BOIS** et **VERRE**
Rue Molière - EGLY - **01.69.26.05.70**
pdv20300@mousquetaires.com

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-19h
Samedi : 9h-12h / 14h-19h
Dimanche : 9h30-12h30



Atelier agréé de service

GARAGE TARDY SAINT-LARY

13 rue Molière - ZAC St Pierre - 91520 EGLY
Tél. **01 60 83 82 16** - Fax 01 69 26 90 01

● Vente de véhicules neufs et occasions



- Remorquage
- Pièces détachées
- Réparation toutes marques
- Carrosserie - Peinture - Mécanique
- Véhicules de courtoisie gratuits



5 RUE ARAGO - 91520 EGLY
01 64 94 80 73



OUVERTURE DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 A 12H00 ET DE 13H30 A 19H00
SAMEDI DE 9H A 12H

NOS PRESTATIONS

CARROSSERIE
PEINTURE
REPLACEMENT PARE BRISE
(VITRAGE)

NOS SERVICES

PRÊT DE VÉHICULE GRATUIT
REMISE SUR FRANCHISE SELON
CONDITION

Une solution adaptée à votre environnement

VOLETS ROULANTS
PORTES DE GARAGE
PORTAILS
STORES BANNES
FENÊTRES



1, rue Molière - 91520 EGLY
Tél : 01 64 95 71 28 - Fax : 01 64 95 74 42
stores.system@wanadoo.fr

Conseils - Devis gratuits



2^{ème} PAIRE POUR 1€ DE PLUS

Sandrine DITTA
Opticienne Diplômée

Tiers payant Mutuelles

à l'entrée d'INTERMARCHÉ

01.69.92.21.92

optiquegly@sfr.fr

le lundi : 14h/19h
du mardi au samedi : 9h/19h

Optique-Solaires-Lentilles de contact-Lunettes de sport



Cut' en Folie

Coiffure mixte

34 grande rue 91520 Egly

09 54 49 51 41



ÇA MATCHE !

- ✓ **LE CONSEIL**
- ✓ **LES MARQUES**
- ✓ **LES PRIX**
- ✓ **LA QUALITÉ**
- ✓ **#le_bisou_client**



RCS Évry 421 925 918 Sport 2000 FRANCE SAS.

#ÇAMATCHE